

Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD

N/REF : 18/02/2025 16H13 C:004520 I:07943
V/REF : 44/OSTW/1259652/1315604/6049
V/Email reçu le Mardi 18/02/2025 à 16H13

SDC '10/12 Rue des Teinturiers'
C/O ORALIA ROSIER-MODICA
9 RUE JULIETTE RECAMIER
69424 LYON CEDEX 06

V/REF.IMM. 0525.
IMMEUBLE : LE 10/12 TEINTURIERS
10-12 RUE DES TEINTURIERS
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 20 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°10 TEINTURIERS-LGT DE MME MODOUKPE-4EME ETAGE-TEL:*0671334119*
/04 78245963 -SA FILLE MME MEILLAND 06.76.92.97.51
VOISIN DU DESSOUS-MME DOURY, 04.69.60.90.62 OU 06.99.99.64.51.

MOTIF : INTERVENIR POUR UN DEBOUCHAGE COLONNE COTE CUISINE

Donneur d'ordre : Mme N. DESPLANCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 18/02/2025 A 17H00 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME MODOUKPE
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DE LA COLONNE
CONTROLE ECOULEMENT - RAS
REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : AR LCOMPTER Email envoyé le 28/02/25 à 15H11 nadege.deplancher@rosier-mod
RU LCOMPTER Email envoyé le 19/02/25 à 16H45 Mme N. DESPLANCHE
CS LCOMPTER Email envoyé le 19/02/25 à 15H07 Mme N. DESPLANCHE
AR LCOMPTER Email envoyé le 28/02/25 à 15:08 Mme N. DESPLANCHE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs

*Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD*

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
2,50	H. Personnel + RIDGID K50 le 18/02	2	121,34		303,35
2,50	Sup.H.50%-Déb.K50 +17h/20h-Sa 7/12h	2	60,67		151,67
TOTAL H.T.					484,14
T.V.A. a 10,00%					48,41
TOTAL T.T.C.En EURO					532,55

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 15 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.